Règlement du 11ème Prix de Saint-Christophe

Article 1: Organisation

L'Avenir Cycliste Châtelleraudais organise à Saint-Christophe, le **Dimanche 18 février 2024**, trois épreuves cyclistes dénommées « 11ème Prix de Saint-Christophe » inscrites au calendrier régional sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme

Article 2: Règles sanitaires

En fonction de la situation, des mesures sanitaires seront prises.

Article 3: Participation

Ces épreuves sont ouvertes aux catégories, U15, U17, Access 1-2-3-4

Article 4: Engagements

Les engagements se feront via CicleWeb de la Fédération Française de Cyclisme

Article 5 : Retrait des dossards et horaires départ

La remise des dossards aura lieu salle des Fêtes de Saint-Christophe à partir de 11h30.

Départ des épreuves : U15 12h00

U17 13h30 Access 1-2 16h00 " 3-4 16h02

Article 6 : Braquet

Les garçons peuvent utiliser un braquet maximum de 7.01 m pour l'épreuve des U15

Article 7: Distance

La distance du circuit **en ligne** est de 5.65 km à parcourir :

U15	5 tours	28.200 km
U17	10 tours	56.500 km
Access 1-2	11 tours	62.100 km
« 3-4	9 tours	50.900 km

Article 8 : Sécurité

Une voiture avec gyrophare précédera chaque épreuve. Les véhicules officiels prévus pour suivre les épreuves circuleront avec leurs feux de croisements allumés. Un véhicule-balai suivra le dernier concurrent.

Article 9 : Signaleurs

Les signaleurs équipés de gilet fluo et de K10 et munis de l'arrêté préfectoral seront mis en place un quart d'heure avant le départ de la première épreuve et ce, jusqu'à l'arrivée du dernier concurrent de l'épreuve Access.

Article 10: Secours

Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS) : 2 secouristes équipés de gilet distinctif seront présents.

Article 11: Assurances

Elles sont assurées par les Assurances AXA

Article 12 : Développement Durable

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, accompagnateurs), de veiller, avant, pendant et après l'épreuve, à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre détritus, sur la voie publique

Article 13: Protocole

Il se déroulera sur le podium en respectant les consignes sanitaires préconisées.

Article 14:

Pour tout ce qui n'est pas prévu au présent règlement, il sera fait application des règlements fédéraux.

L'organisateur se réserve le droit de modifier ce règlement.